

Conditions générales de vente

ARTEK

Préambule

Artek propose des stages sur catalogue réalisés dans ses locaux ou dans des locaux mis à sa disposition. Artek propose également des formations « intra » réalisées sur mesure pour le compte d'une structure. La souscription du formulaire d'inscription à Artek entraîne l'acceptation sans réserve par le participant de l'ensemble des conditions décrites ci-après.

Conditions d'inscription

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation, le support pédagogique éventuel. Sauf indication contraire, les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Conditions générales de vente

Le règlement du prix doit être effectué à l'inscription, comptant, à l'ordre de Artek. En cas de paiement par une OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à Artek. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Modifications

La recherche de la bonne composition des groupes de participants peut nous amener à proposer des modifications de dates. Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la formation, Artek se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter ladite formation. Par ailleurs, Artek se réserve le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Cas d'empêchement

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Conditions d'annulation

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 38 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation, mais Artek se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.

- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 14 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Inscriptions

Pour favoriser un bon apprentissage en formation, l'effectif de nos stages est volontairement limité. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le participant, son employeur ou le commanditaire de la formation de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Informatique et Libertés

Les informations que vous communiquez lors de votre inscription permettent à Artek de traiter votre demande de formation. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en adressant un courrier à : Artek, 2 boulevard Gaston Doumergue, 44200 Nantes.

Dispositions diverses

Si certaines des dispositions des présentes conditions générales de vente étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront alors réputées non écrites mais les autres dispositions n'en garderont pas moins toute leur force et leur portée.

Attribution de juridiction

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes, nonobstant la pluralité éventuelle de défendeurs ou l'appel en garantie. Le droit français est seul applicable.